



Acte certifié exécutoire compte tenu de :

L'envoi en Préfecture le : *7 décembre 2023*

La mise en ligne sur www.saint-hernin.fr le : *7 décembre 2023*

DELIBERATION

du Conseil Municipal de SAINT-HERNIN du 29 novembre 2023

Date de la convocation : **23 novembre 2023**

Affichage/Mise en ligne de la convocation : **23 novembre 2023**

Présidente : Mme Marie-Christine JAOUEN, Maire
Secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Mme Annie YVINEC

Le mercredi 29 novembre 2023 à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 23 novembre 2023, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Christine JAOUEN, Maire.

En exercice	15
Présents	13
Représentés	0
Prenant pas part au vote	0
Votants	13

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Alain BARGUIL, Valérie DOUCEN, Gérard HAMMERVILLE, Thibaut HOURMAND, Marie-Christine JAOUEN, Valérie L'ABBÉ, Erwan LE BIHAN, Eric LE LOUARN, Marie-Renée LÉVÉNEZ, Yves LÉVÉNEZ, Guillaume RIOU, Muriel SCHWARTZ, Annie YVINEC.

Etaient représenté(e)s : -

Etaient absents : Marion CARDINAL, Gill SALHI.

Délibération CM 2023-054 : Tarifs cimetière 2024

Il est rappelé que la Commune peut accorder dans son cimetière des concessions moyennant le versement d'un capital dont le montant est fixé par le Conseil Municipal. Pour permettre l'entretien du cimetière et continuer à offrir un service de qualité, la commission « affaires générales, finances et ressources humaines », réunie le 27 novembre 2023, propose de revaloriser le montant des redevances.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2223-13 à L2223-15,

Vu les propositions formulées par la commission « affaires générales, finances et ressources humaines » ;

Considérant qu'il convient de procéder à la revalorisation des tarifs du cimetière pour maintenir un service de qualité ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de fixer, à compter du 1er janvier 2024, les tarifs des concessions comme suit :

Concessions cimetière	Tarifs 2024
30 ans (le m de large)	75,00 €
50 ans (le m de large)	125,00 €
Caveau communal	1,35 €/jour
Concessions columbarium	Tarifs 2024
10 ans	810,00 €
20 ans	1035,00 €
30 ans	1 380,00 €
Concessions cavurnes	Tarifs 2024
15 ans	345,00 €
30 ans	570,00 €

La secrétaire de séance,
Annie YVINEC



Le Maire,
Marie-Christine JAOUEN

